

Séance publique de l'Académie des sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, tenue le jeudi 10 août 1871, dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Discours d'ouverture du Président M. le Dr. Emmanuel Blanche.

Le jeudi 10 août 1871, se sont réunis les membres de l'Académie, et les personnes invitées par elle, dans le salon du 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville :

... MM. Pinard et d'Angerville publièrent, dans le dictionnaire de Buchoz, une liste des principales plantes des environs de Rouen. (Dictionnaire des plantes, arbres et arbustes de la France, par Buchoz, Paris 1771, L IV, p. 250...

C'est à l'abbé Le Turquier de Longchamp qu'appartient l'honneur d'avoir conçu et accompli le projet de doter notre contrée d'un ouvrage qui lui manquait et qui a répondu à un véritable besoin.

Mieux que tout autre, l'abbé de Longchamp était préparé à entreprendre un travail, dont les difficultés sont plus grandes qu'on ne pourrait croire...

L'abbé Le Turquier de Longchamp est né le 6 novembre 1748, à Bois-Hérault, hameau de Mont-Rouvet, arrondissement de Rouen. (*voir mon relevé des registres paroissiaux, mais malheureusement son acte de naissance a disparu des registres numérisés...*).

Son père, Joseph Alexandre Le Turquier, sieur de Longchamp, était garde du corps et écuyer du prince de Soubise ; la famille se composait de deux fils et de deux filles. Les deux fils entrèrent dans les ordres.

L'ainé, Joseph Alexandre Le Turquier de Longchamp, fit sa philosophie et sa théologie au petit séminaire de Saint Nicaise de Rouen, où il fut reçu comme boursier sur la présentation du prince de Soubise, baron de Préaux. (Le second fils, le chevalier de Longchamp, fut également admis au Petit Séminaire, et, à sa sortie, il fut nommé curé du Mesnil Raout. (*voir les insinuations que j'ai relevé*).

Il fut diacre à l'ordination de Pâques 1775 et prêtre à l'ordination de septembre de la même année. Les lettres d'ordres lui donnent pour destination la paroisse de Butot.

Par lettres de Mgr de la Rochefoucault, archevêque de Rouen, en date du 16 janvier 1777, l'abbé de Longchamp fut nommé pour desservir la paroisse de Colmare, auprès de Cailly, dont le curé était Jacques de Monsures, vieillard paralytique, fort aimé de ses paroissiens. (*Voir mes relevés, lettre d'un paroissien qui explique la situation de la paroisse et réclame l'abbé Le Turquier*)

Les habitants de Colmare s'attachèrent à l'abbé Le Turquier et firent des démarches auprès de l'archevêque pour qu'il leur fût conservé comme curé dans le cas où l'abbé de Monsures viendrait à mourir. Les termes de la pétition, qui fut adressée à Mgr de la Rochefoucault, prouvent l'attachement que l'abbé de Longchamp avait inspiré à ses nouveaux paroissiens. (Extrait : « On a donné à M. de Monsures, pour desservir sa cure, un jeune ecclésiastique, homme d'un vrai mérite, qui joint à une naissance illustre toutes les qualités requises pour faire un excellent pasteur, de façon que, tant pour la tenue des pauvres que pour l'éducation des enfants et la discipline de la paroisse,

nous pouvons certifier et vous assurer que nous ne nous sommes point aperçus de la maladie de notre très respectable curé... ».

A la mort de M. de Monsures, l'abbé Le Turquier de Longchamp fut nommé à la cure de Colmare, lettres de l'archevêque du 28 août 1780, sur lettres de présentation du roi Louis XVI du 16 juillet précédent. (*voir mes relevés sur cette nomination*).

Il prit possession le 31 août de la même année. Pendant le temps qu'il passa dans cette paroisse, il se livra à l'étude des langues et des sciences et il acquit la réputation d'un homme très savant. Est-ce alors que son goût pour la botanique prit naissance ? ... Ce goût devint une véritable passion quand il se fut réfugié en Angleterre. Aux années 1790-1791, il était, en même temps que curé de Colmare, maire de cette municipalité par le vœu de ses paroissiens.

L'abbé de Longchamp refusa le serment en 1791 et, l'année suivante, il émigra.

Il se dirigea d'abord vers la Belgique, puis gagna la Westphalie et la Hollande. Il avait projeté de se retirer en Angleterre. Dans un petit village de la Hollande, il fut surpris avant les avant postes de l'armée française ; amené devant l'officier qui commandait le détachement, il ne songea pas à dissimuler sa qualité ; il avoua, sans hésitation, mais non sans une terrible appréhension, qu'il était prêtre déporté. L'officier républicain se chargea du soin de le garder, et après avoir passé une partie de la nuit à s'entretenir avec lui, il lui fournit, vers le matin, les moyens de gagner une retraite sûre. L'abbé de Longchamp séjourna quelque temps à La Haye et, enfin passa en Angleterre. Il y fut bientôt attaché à la maison du comte de Provence et se consacra à l'enseignement des langues et de la botanique. Ces études, celle de la botanique surtout, il les poursuivit jusqu'à la fin de sa carrière ; il avait alors quarante cinq ans.

A Londres, le jardin de Curtis renfermait un grand nombre de plantes curieuses ; l'abbé de Longchamp en fut le visiteur assidu. L'herbier de Linné, que l'Angleterre possédait, devint l'objet d'études incessantes, qui devaient lui fournir les moyens de compléter les descriptions parfois trop concises de l'immortel botaniste suédois.

L'abbé de Longchamp puisa à ces sources fécondes les connaissances solides qui ont imprimé à ses travaux ultérieurs un cachet d'autorité incontestable.

Il rentra en France en 1800, rapportant les collections de plantes qu'il avait recueillies pendant son émigration, collections d'autant plus précieuses qu'il avait pris le soin de confronter les espèces qu'elles renfermaient avec l'herbier de Linné. Elles devaient devenir pour lui une bien vive cause de chagrin. A son débarquement, il fut soumis par la douane française, en sa qualité d'émigré revenant de l'Angleterre, à la visite la plus minutieuse et la plus sévère. La quantité considérable de papiers qu'il rapportait (c'était son herbier) alarma l'employé chargé d'en vérifier la nature ; on voulut examiner tout en détail, et il ne fut pas permis au voyageur d'emporter ses chères et bien inoffensives collections ; des difficultés inattendues survinrent ; les réclamations furent sans effet, et, enfin, cet herbier, fruit d'un travail de plusieurs années, fut égaré et perdu. Profondément affecté par la perte de ses plantes, l'abbé de Longchamp renonça à l'étude de la botanique. Ce ne fut que pour un temps assez court, fort heureusement.

Lorsqu'il revint en France, son père était mort depuis quelque temps ; il vendit sa part de l'héritage paternel, vint s'établir à Rouen, et, débarrassé des soins qui ne rentraient pas dans les habitudes de sa vie, il reprit ses travaux favoris. Quelques années plus tard, il devenait le pensionnaire de l'hospice Général de Rouen (*voir mes relevés*). Le 4 janvier 1808, l'abbé Le Turquier de Longchamp fut admis à l'Hospice Général de Rouen, en payant 500 fr. par an, et à la charge de l'abandon de ses effets en cas de décès (ordre de M. d'Assonvillez).

Il y trouva une retraite où dégagé de toute espèce de souci, il put se consacrer tout entier à l'étude d'une science qui devait honorer son nom.

A Rouen, il rencontra quelques hommes qui aimaient la botanique ; ils saisirent avec empressement l'occasion de soumettre leurs doutes à un juge qui avait eu le rare bonheur de feuilleter l'herbier de Linné. Il n'en fallut pas davantage pour raviver et surexciter une passion, qui avait pu être découragée, mais qui n'avait pas été éteinte.

... Nous sommes heureux de compter parmi nos ancêtres, plusieurs de ces savants : MM. Levieux, Marquis, Auguste Le Prévost ont puissamment aidé M. Le Turquier de Longchamp dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'était imposée, et ils ont droit à une bonne part de notre reconnaissance. Ils ne furent pas les seuls, d'ailleurs, qui contribuèrent à apporter des documents pour la composition de la flore des environs de Rouen ; MM. Béhéré, Dubreuil, Arsène Maille, Mme Ricard (Rouen), MM. Félix Petit (Neufchâtel), Benjamin Gaillon (Dieppe), Boutigny (Harfleur), fournirent à l'abbé Le Turquier de précieux renseignements sur la végétation de la Seine... (Maritime) ; celle du département de l'Eure lui fut indiquée par MM Michelin (Louviers), Dr. Prieur (Pont Audemer), Dargnies (Andelys), et par ... M. Antoine Passy (Gisors).

Cédant aux sollicitations de ces botanistes recommandables, il se résout à entreprendre un qui n'avait été tenté par personne ; il se met à explorer les environs de Rouen ; après chacune de ses herborisations, il vient comparer ses découvertes avec les espèces cultivées au Jardin des Plantes, alors situé au centre de notre ville (sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la rue Armand-Carrel, depuis le quai du Havre jusqu'à la rivière d'Aubette, et l'ancienne Nitrière, actuellement les Pompes Funèbres).

Le vieux jardinier de ce bel établissement, M. Jean Martin, est le seul, peut être qui ait conservé le souvenir de ces fréquentes visites ; ... l'abbé de Longchamp, par son caractère doux et modeste, s'était bien vite concilié l'affection des employés du jardin ; son affabilité lui assurait leur dévouement et son application excitait leur admiration : on le voyait passer des heures entières à genoux sur le buis qui bordait les plates bandes pour examiner une plante.

On a dit que l'abbé de Longchamp était privé d'un œil ; il n'en est rien. Il avait la vue faible, était un peu louche et fermait volontairement l'œil gauche afin de voir mieux de l'autre ; c'est une habitude, vous le savez, messieurs, que contractent les hommes qui se servent de la loupe.

L'abbé de Longchamp se délassait de ces études pénibles et absorbantes de comparaison en s'entretenant avec les botanistes qu'attiraient les riches collections placées sous la direction de MM. Guersent et Marquis, successivement chargés de l'enseignement de la botanique à Rouen, et sous la surveillance de M. Dubreuil. ..

Le 11 février 1814, l'abbé de Longchamp présenta une partie de sa flore à l'Académie de Rouen, dont il devint, la même année, membre résidant.

Dans son discours de réception à l'Académie, au sein de laquelle les vœux de tous les membres l'appelaient depuis longtemps, M. l'abbé Le Turquier de Longchamp, après avoir exposé les avantages que procure à l'homme l'étude de la botanique, trace rapidement le tableau historique de cette science, parle des savants qui ont cultivé ou agrandi son domaine et qui l'ont portée au degré de perfection ... en homme qui, à des connaissances profondes, sait allier une vaste érudition et le talent d'exprimer ses pensées avec une élégante précision. (Rapport de M. Vitalis, secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences, année 1814, p. 10.

A la rentrée du comte de Provence, devenu le roi Louis XVIII, l'abbé de Longchamp fut nommé aumônier des gardes du corps du roi, compagnie de Gramont. Il resta en fonctions pendant 18 mois, après lesquels il obtint sa retraite.

Le travail, qu'il préparait depuis son retour en France, était prêt ; il se décida à la faire imprimer et La Flore des environs de Rouen parut en deux parties, publiées au mois de juin 1816.

La valeur de cet ouvrage est bien connue ; il a été apprécié par tous les botanistes et je crois inutile d'en faire ressortir de nouveau les qualités... (Rectifications et additions à la Flore des environs de Rouen, par M. Emm. Blanche, Précis de l'Académie de Rouen, 1850, p. 113...) l'abbé Le Turquier de Longchamp, sans avoir la ressource de puiser dans des ouvrages antérieurs, n'en décrivit pas moins environ 450 genres et plus de 1200 espèces ou variétés.

Sa flore est classée d'après le système de Linné. A ceux qui seraient tentés de lui reprocher de n'avoir pas adopté la méthode d'A.-L. de Jussieu, il répond qu'il a préféré le système de Linné « parce que le système sexuel de Linné est généralement plus connu, plus facile pour l'arrangement des classes, d'une étude plus aisée dans l'application, et surtout, parce que nous possédons assez de plantes pour ne laisser aucune classe vide, et que nous en possédons trop peu pour suivre, avec la méthode de Jussieu, la chaîne des familles naturelles ; (cf. Flore des environs de Rouen, par M. Le Turquier de Longchamp, 1^{ère} partie, juin 1816, préface)

Quelques années plus tard, en 1824, l'abbé de Longchamp publia le supplément de sa flore ; il y fit entrer un certain nombre d'espèces signalées par M. Le Docteur Brouard dans son catalogue des plantes du département de l'Eure. Ce supplément renfermait plusieurs genres nouveaux, plus de 100 espèces ou variétés non mentionnées dans la première publication et quelques rectifications. Dès lors, l'ouvrage était complet et son mérite réel explique la faveur dont il fut l'objet...

Après la publication de son travail, l'abbé de Longchamp ne resta pas inactif ; il avait projeté de joindre à la description des plantes phanérogames la description, bien autrement difficile, des plantes cryptogames, dont MM. Béhéré, Auguste Le Prévost et Levieux avaient fait une étude approfondie. Malgré les progrès de l'âge, il ne cessa de travailler à cette partie importante de la botanique sur laquelle il a fait paraître plusieurs brochures (Concordance de Persoon avec De Candolle, Rouen 1826), qu'après avoir réuni tous les éléments qu'il pouvait se procurer auprès de Rouen ; c'est ainsi qu'il a laissé des manuscrits concernant les Fougères, les Mousses, les Hépatiques, les Lichens, les Thalassiphytes non articulés, confiant à M. Benjamin Gaillon le soin de s'occuper des Thalassiphytes articulés et des Conferves d'eau douce. Il étudiait la grande famille des Champignons

quand la mort mit fin à ses travaux ; il s'éteignit le 1^{er} octobre 1829, à l'âge de 81 ans, et fut enterré dans le cimetière du Mont-Gargan, auprès de la croix, à la place réservée aux chapelains de l'Hospice Général.

Ses nombreuses collections furent vendues ; la plus précieuse était assurément son herbier, composé de près de cent gros cartons ; une circonstance heureuse m'a permis de l'acquérir ; je le conserve avec vénération et je l'ai toujours consulté avec fruit.
